

Information individuelle sur le traitement de vos données personnelles dans le cadre de votre participation au colloque JENII à la Maison de la Chimie les 25 et 26 juin 2025

Cette note d'information vous est adressée en votre qualité de participant(e) au colloque JENII à la Maison de la Chimie les 25 et 26 juin 2025 organisée par l'ENSAM (ci-après « **Colloque** »).

Cette note d'information a pour but de vous expliquer les raisons pour lesquelles l'ENSAM collecte et traite vos données personnelles (ci-après « **Données** ») ainsi que les modalités afférentes.

Cette note vous est accessible sur le site web (<https://www.billetweb.fr/colloque-de-cloture>) et vous sera également adressée par courriel. Cette note peut être modifiée ou aménagée à tout moment par l'ENSAM. Toute nouvelle version sera adressée par courriel.

Qui est le responsable de traitement de vos Données ?

L'ENSAM détermine les finalités, les moyens de traitement et veille à la protection de vos Données en se conformant au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (dit « **RGPD** ») et à la loi 78-19 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ses informations légales sont :

Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Etablissement Public de recherche à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) et Grand Etablissement au sens de l'article L.717-1 du Code de l'éducation, régi par le décret n°2012-1223 du 02 novembre 2012 modifié, N° SIREN : 197 534 720 dont le siège est situé 151, Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, Représentée par Monsieur Laurent CHAMPANEY, en sa qualité de Directeur Général ;

Le traitement de vos Données porte la référence **2025-35** au sein du registre de traitement de l'ENSAM. Ce registre est un document permettant de recenser l'ensemble des traitements de données mis en œuvre par l'ENSAM.

Quelles sont vos Données collectées et traitées ?

Vos Données sont collectées par l'intermédiaire des éléments que vous avez fournis lors de votre inscription sur l'interface Billetweb organisée par l'ENSAM (<https://www.billetweb.fr/colloque-de-cloture>).

Vos Données collectées et traitées sont :

- Nom, Prénom
- Adresse électronique
- Etablissement/entreprise d'origine

Pendant combien de temps vos Données sont conservées par l'ENSAM ?

Vos Données sont collectées et traitées pendant une durée de trois (3) mois à compter de la date du Colloque puis supprimées.

En ce qui concerne votre courriel, l'ENSAM peut le conserver jusqu'à la fin du projet JENII si vous avez coché la case « ☐ Tenez moi informé des prochains évènements » lors de votre inscription sur l'interface Billetweb.

Dans quel but et sur quel fondement l'ENSAM traite vos Données ?

L'ENSAM traite vos Données afin d'organiser l'inscription des participant(e)s comprenant également les sous-finalités suivantes :

- Impression des badges pour les participant(e)s ;
- Gestion du traiteur pour le déjeuner ;
- Envoi éventuel de documents à la suite du Colloque.

Le traitement de vos Données est fondé sur votre consentement.

Qui collecte et traite vos Données ?

Seules les personnes au sein de l'ENSAM ci-après listées auront accès à vos Données, dans le cadre de leur fonction et en conformité avec sa politique d'habilitation :

- Le chef du projet JENII à l'ENSAM

Vos Données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ?

Aucun transfert de vos Données à des destinataires en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen n'a lieu.

De quels droits disposez-vous sur vos Données ? Comment contacter le DPO de l'ENSAM ?

⇒ Vous disposez vis-à-vis de vos Données des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement et de retrait de votre consentement.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser directement auprès du DPO de l'ENSAM joignable via :

- le formulaire de demande d'exercice des droits RGPD disponible [ici](https://artsetmetiers.fr/fr/rgpd_form)¹
- courriel à l'adresse e-mail du délégué à la protection des données de l'ENSAM : dpo@ensam.eu

Le DPO se chargera de formuler des recommandations à l'ENSAM sur la légalité et la légitimité de votre demande et la transmettra aux services ou aux directions concernés afin qu'une réponse vous soit apportée.

⇒ Vous disposez également du droit de faire une réclamation auprès de l'autorité nationale en charge de la protection des données personnelles. En France, il s'agit de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

¹ https://artsetmetiers.fr/fr/rgpd_form